



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mercredi 4 mars 2020]

Date de la convocation
27 février 2020
Date d'affichage
5 mars 2020

Nombre de conseillers
En exercice : 32
Présents : 26
Procurations : 2
Votants : 28

Patrice GAUSSERAND *Maire*, Martine SOUQUET, Pierre TRANIER, Francis RUFFEL, Dominique HIRISSOU, Monique GUILLE, Christian PERO, *Maires Adjoints*, Martine VIOLETTE, Thierry BODDI, Lahcene BAAZIZ, Magali CAMALET, David AMALRIC, Eric PILUDU, Françoise BONNET, Aurélie TREILHOU, Stéphanie NELATON, Christelle HARDY, Martine BOISSIERE, Laurent SQUASSINA, Bernard BARTHE, Michèle RIEUX, Chantal CAUSSE, Jean BATAILLOU, Marie-Françoise BONELLO, Paul-François COLLIN, Thomas DOMENECH, *Conseillers*

Absents et représentés : Pierre COURJAULT-RADE, Alain SORIANO

Absents : Philippe PILLEUX, Christophe CAUSSE, Maxime BARBAOUAT, Marie-Christine BOUTONNET

N° 032b/ 2020

Secrétaire de séance : Dominique Hirissou

**OBJET DE DELIBERATION : Approbation du Compte de Gestion 2019 – Budget Principal
ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 032-2020**

Monsieur le maire donne lecture du Compte de gestion 2019 – budget principal.

Les écritures du Compte administratif et celles du Compte de gestion sont en conformité.

Le vote du Compte de gestion 2019 – Budget principal, s'établit comme suit :

POUR : 28 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

APPROUVE le Compte de gestion 2019 tel que présenté ci-dessus,

DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Fait à Gaillac, le 5 mars 2020

Le Maire

Patrice GAUSSERAND



Accusé de réception en préfecture
081-218100998-20200305-032b-2020-DE
Date de télétransmission : 01/04/2020
Date de réception préfecture : 01/04/2020